

que cette dernière, comme les honorables députés le savent. J'affirme aussi que les députés de la gauche n'ont jamais pu expliquer, en Chambre ou devant le pays, pourquoi une taxe ne devrait pas être imposée sur le charbon comme sur les autres articles de consommation générale.

J'ajouterai, comme nouvelle preuve de notre désir de favoriser et de protéger les industries du pays, que, entre 1867 et 1873, lorsque nous constatâmes que notre revenu était plus que suffisant pour subvenir aux besoins du pays, nous avons enlevé les droits sur le thé et sur le café, et nous avons agi ainsi uniquement dans les intérêts des industries du pays, parce que nous réduisions d'autant le coût de la vie, et facilitions beaucoup le fonctionnement et l'avancement des industries. Malheureusement pour le pays, M. l'Orateur, les honorables députés de la gauche arrivèrent au pouvoir, non pas en vertu du consentement exprimé par le pays et par les électeurs mêmes, lorsque les questions politiques leur furent soumises, non ; parce que lors des élections générales en 1872, la politique qui, jusqu'alors avait fait la prospérité du pays, avait été entièrement approuvée par le peuple appelé à voter. Le dernier gouvernement n'exposa pas sa politique à l'approbation ou à la désapprobation du peuple ; non, il adopta un mode d'action très en faveur chez ces messieurs—l'intrigue—il préféra jouer de ruse pour obtenir le pouvoir. Je dis, M. l'Orateur, que ce fut une heure malheureuse pour le Canada, et je n'ai pas besoin de rappeler à cette Chambre que du jour où la dernière administration s'empara des banquettes ministérielles jusqu'au jour où elle fut chassée de la position qu'elle s'était montrée incapable de remplir, les intérêts du Canada ont été mal sauvegardés. Ce gouvernement en arrivant au pouvoir trouva un revenu surabondant : le commerce, les affaires et les productions du pays n'avaient jamais été aussi considérables, et il est inutile de dire à cette chambre, M. l'Orateur, quel a